



Bordeaux, le 13 mars 2012

Chère collègue, cher collègue,

Vous avez déjà obtenu ou êtes susceptibles d'obtenir un financement LabEx pour un programme de recherche. A ce titre nous vous demandons de bien vouloir **respecter scrupuleusement** quelques règles simples, valables pour tout financement sur projet :

1) A l'issue du programme, vous devrez produire :

- un bilan financier et comptable,
- un bilan scientifique comprenant la valorisation des résultats.

2) Vous devrez **mentionner systématiquement le LabEx** dans toutes les publications (remerciements), communications, activités de formation et de valorisation **en rapport avec ce programme**, non seulement pendant toute la durée du financement mais aussi lors de la phase de valorisation des résultats.

Cette mention prendra la forme : **LabEx Sciences archéologiques de Bordeaux (LaScArBx)**. Nous vous adressons ci-joint (en couleur et en noir et blanc) le **logo** du LabEx que vous voudrez bien faire apparaître sur tout support de communication (power-point, affiches, flyers, posters...).

3) Il pourra vous être demandé de présenter ce programme (état d'avancement, premiers résultats, retombées...) lors des assemblées générales du LabEx ou de toute autre manifestation relevant de l'opération « Investissements d'avenir » (LabEx/IdEx).

4) Les programmes pluri-annuels feront l'objet d'un bilan d'étape à mi-parcours que vous présenterez devant le Steering Committee du LabEx.

En vous remerciant pour votre collaboration,
cordialement,

Valérie Fromentin, Pierre Guibert, Bruno Maureille,